

L'OMS ne condamne pas les modifications génétiques humaines

Description

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié, le 12 juillet 2021, deux nouveaux rapports consacrés aux modifications génétiques des êtres humains. Ces rapports s'inscrivent dans la continuité des précédentes publications, qui valident les promesses, notamment médicales, des modifications génétiques. Ces rapports font fi des conventions internationales, particulièrement la convention d'Oviedo, qui vise à la protection de la dignité humaine à l'égard des applications de la biologie et de la médecine. L'OMS, en publiant de tels rapports, ne fait que faciliter l'acceptation sociale des modifications génétiques appliquées à l'humain.

En 2019, l'OMS demandait une suspension temporaire de ces modifications génétiques le temps de mettre en place quelques gardes fous, dont notamment un registre mondial [\[1\]](#). En 2021, l'OMS ne mentionne plus une telle suspension et les premières phrases de présentation des rapports sont clairement significatives : « *Deux nouveaux rapports [\[2\]](#) (...) présentent les premières recommandations mondiales visant à faire de la modification du génome humain un outil de santé publique, en mettant l'accent sur la sécurité, l'efficacité et l'éthique* ». De même, le directeur général de l'OMS, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, déclare que « *la modification du génome humain peut nous donner de meilleurs moyens de traiter et de guérir les maladies, mais nous n'en tirerons pleinement les bénéfices que si nous la mettons en œuvre dans l'intérêt de tous, au lieu de creuser davantage les inégalités en matière de santé entre les pays et à l'intérieur des pays* ». Afin de légitimer cette position, l'OMS présente les rapports comme le fruit d'une vaste consultation [\[3\]](#), « *qui a duré plus de deux ans, a réuni des centaines de participants du monde entier de divers horizons, y compris des scientifiques et des chercheurs, des groupes de patients, des responsables religieux et des représentants de peuples autochtones* ». L'idée est bel et bien de ne pas freiner le progrès technique et de faciliter l'acceptation sociale de telles modifications génétiques.

L'OMS a donc établi plusieurs recommandations déclinées en actions qui sont tout à fait en deçà des enjeux réels et des questions que posent les modifications génétiques appliquées à l'humain. En voici quelques unes : « réunir les organisations, institutions, organismes et personnes au niveau international intéressés par l'éthique et la gouvernance de l'édition du génome humain ; partager des informations sur les politiques pertinentes (y compris les lois, les règlements et les directives) ; identifier les points d'accord ou de convergence associés à la gouvernance internationale (...) ; créer et héberger un registre des essais cliniques d'édition du génome humain ; (...) encourager le signalement des essais cliniques d'édition du génome humain illégaux, non enregistrés, non éthiques ou dangereux ; (...) soutenir une plus grande diversité dans les informations, les points de vue et les valeurs qui sont inclus dans les discussions sur la gouvernance du génome humain, en particulier en impliquant des personnes sous-représentées », etc. Ces actions ne sont pas très précisément mises en œuvre dans ce rapport. Par exemple, concernant l'information, il est simplement précisé que « dans la poursuite de cet objectif, l'OMS devrait soutenir l'éthique et la culture scientifique en établissant un portail d'éducation et de dialogue sur le site web de l'OMS ou ailleurs, qui fournisse des informations facilement accessibles, ouvertes et fiables (...) pour aider les gens à participer au débat sur l'édition du génome humain. Ce site devrait rassembler le matériel existant, (...) et faciliter la création de nouveau matériel ».

Ces actions ne permettront pas d'éviter l'eugénisme et le transhumanisme. On retrouve l'idée que certains pays ou groupes d'individus pourraient utiliser ces technologies à bon escient, sans qu'on sache en revanche ce que l'OMS entend par « non éthiques ou dangereux » puisque ces termes ne sont pas définis précisément dans le rapport. L'OMS devient ainsi le porte parole d'un courant idéologique que vise à transformer l'humain... à l'instar des Bill Gates et autres Zuckerberg.

Qui est derrière ce rapport ?

Les membres du comité en charge de sa rédaction sont des praticiens ou des partisans des modifications génétiques.

Voici deux exemples.

Le Dr Hervé Chneiweiss est le fondateur de l'association Arrige qui milite pour la légalisation de l'application des modifications génétiques aux humains [4]. Il est par ailleurs membre de plusieurs comités d'éthique en France.

Jacques Simpore est chercheur au Burkina Faso. En 2009, il a accordé un entretien au *Bulletin de Burkina Biotech Association* [5]. Il affirme donner « un point de vue strictement scientifique » mais développe une rhétorique totalement idéologique. Il s'attaque à José Bové : « Dans les propos de José Bové, il y a anguille sous roche, car nous voyons qu'il n'y a que des intérêts politiques et économiques qui le guident dans son vandalisme », fait des amalgames, des erreurs, des raccourcis. « Ce qui est sûr, les organismes génétiquement modifiés vont s'imposer internationalement. Voyez l'insuline : on l'extrayait à partir du chien. Aujourd'hui, par notre alimentation riche en sucre, ce sont des millions de personnes qui sont malades du diabète ; alors imaginez combien de chiens fallait-il tuer pour extraire l'insuline, afin de prendre en charge ces malades ? Sans la technique de la

transgénèse pour fabriquer l'insuline, elle coûterait plus de dix fois son prix actuel », déclare-t-il dans cet entretien.

date créée
18 Août 2021